



- 
- AG de la LAuRAFoot le samedi 20 décembre 2025 en visioconférence
  - BP de la LAuRAFoot du 26 janvier 2026 reporté au 9 février 2026
  - Collège des Présidents de districts de la LAuRAFoot avancé au 31 janvier 2026 (à la place du 7 février 2026)
  - AG de la LAuRAFoot le 27 juin 2026 (A confirmer. A priori à Tola Vologe)
  - Finale de la Coupe de France 25/26 le 23 mai 2026.

- ✓ Démission de Mme Charlène MATHIEU.

Le BP est informé de cette décision et le process de son remplacement sera examiné par le Conseil de Ligue du 4/10/25.

- ✓ Point Licences 2025/2026.

Richard DEFAY présente l'état des licences délivrées au 9 septembre 2025 : 180 765 licences par rapport à 191 192 la saison dernière au 9/09/24, ce qui donne une évolution de - 5,45 %.

En tenant compte des licences complètes non attribuées et des licences traitées la saison dernière et pas encore cette saison (Ayants-droits par exemple), nous serions plus proches des - 2%.

Au niveau des ligues régionales métropolitaines, toutes sont en baisse de date à date.

- ✓ Retour sur les réunions de rentrée des clubs des 26 et 28 août 2025.

Le bon format de ces réunions de rentrée a été trouvé. Très bonne participation sur les 2 sites, Cournon et Lyon.

Faire attention à la convocation des clubs accédants en n'invitant à la réunion de « lever de rideau » que les clubs n'ayant pas d'équipe au niveau régional et laisser le choix aux clubs ayant déjà des équipes au niveau régional de participer ou pas.

- ✓ Retour sur le collège des Présidents de la LAuRAFoot du 31 août 2025.

Pascal PARENT évoque les points principaux évoqués lors de ce rassemblement de rentrée : certificat médical d'aptitude au football et difficultés de trouver des médecins, validation des dossiers d'arbitres (= piste de « l'abandon » des honoraires par le médecin pour baisser les coûts ligue et districts), déplacements à l'occasion des CID, application des temps morts et des exclusions temporaires, etc...

- ✓ Séminaire du COMEX du 8 septembre 2025.

Pascal PARENT fait un bref retour sur les échanges de ce séminaire qui a permis de faire le point sur les différents objectifs du mandat et sur les axes d'amélioration de la FFF pour les atteindre.

- ✓ Journées inter-ligues des 23 et 24 septembre 2025.

Pascal PARENT et Richard DEFAY rappellent le programme de ces 2 journées qui concernent les élus et salariés ligues et districts des ligues de Méditerranée, de Bourgogne Franche-Comté, de Corse et de la LAuRAFoot autour des élus et directeurs de service de la FFF. Les invitations ayant été envoyées très tardivement, le Président compte sur la mobilisation de notre ligue pour réussir cet événement.

- ✓ Convention Schéma Foot de la Région Auvergne-Rhône-Alpes 25/28.

Le projet de convention (3<sup>e</sup> édition) devrait être présenté à la commission des finances de la Région programmée en fin de mois. Le principe étant identique aux 2 conventions précédentes, à savoir que la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football s'engagent à financer des projets d'équipements à hauteur de 1 million d'euro minimum chacune par saison.

- ✓ FAFA 25/26 : schéma régional de la LAuRAFoot et répartition des enveloppes régionales.

Lors du Collège du 31 août 2025, il a été décidé de répartir les enveloppes du FAFA selon le même principe de calcul que celui des saisons précédentes.

---

## 2. Compétitions.

- ✓ Point sur les Coupes.

Pierre LONGERE fait le point sur les différents tours de Coupes à venir. Il se félicite du faible nombre de forfaits pour cette édition 25/26 en Coupe France et de la bonne tenue des premiers tours.

Il signale néanmoins un problème de remontées de FMI sur le portail des officiels le week-end dernier.

- ✓ Début des championnats.

Pascal PEZAIRE signale que les premières journées se sont bien déroulées.

A noter le forfait du club de Clermont Métropole en Futsal R2 avant la reprise du championnat.

Demande du district de la Haute-Loire pour avoir 2 montées au niveau du championnat interdistricts Loire/Haute-Loire seniors féminines. Après discussions, le Bureau Plénier demande à Pascal PEZAIRE de répondre en précisant que le traitement de cette question peut difficilement être différent par rapport aux autres championnats interdistricts similaires.

- ✓ Coupes Nationales Futsal U18 et Seniors Féminines : réponses des districts.

Pascal PEZAIRE rappelle que les districts ont jusqu'au 15 septembre 2025 pour se positionner. Manquent à ce jour les districts 38, 42 et 26-07.

- ✓ Lettre FFF, DCN

Le Bureau Plénier prend connaissance du courrier de la FFF sur l'incidence de la participation de 17 équipes (au lieu de 18) au Championnat National 2025/2026 comme la saison dernière, en précisant le nombre de relégations de N2 et N3 en fin de saison qui seront donc diminuées d'une unité.

## 3. Technique.

- ✓ Remise régionale du label fédéral à Sainte Sigolène (43) le samedi 27 septembre en présence d'Hubert Fournier (DTN). Elus présents ?

Pascal PARENT, Lilian JURY et Dominique DRESCOT seront présents.

- ✓ Proposition de remise du label à GOAL FUTSAL le 25/10 à partir de 14h en amont du match de D1 Futsal vs TOULOUSE. Accord du BP : oui ou non. Si oui, élus présents ?

Après discussions, le Bureau Plénier estime que la remise d'un label le jour d'un match n'est pas appropriée.

- ✓ Labels

Pascal PARENT communique des informations sur les évolutions à venir et propose une conduite à tenir dans cette phase de transition. Décisions sur les labels au regard des problèmes disciplinaires 24/25 à traiter au Conseil de Ligue du 4/10, tous les districts étant présents.

## 4. Arbitrage.

- ✓ Demande de la Direction du Football Amateur et des Territoires d'identification des buteurs/buteuses dans les territoires pour les championnats régionaux et départementaux.

Eddy ROSIER fait part aux membres du Bureau Plénier de la note reçue de la DFAT sur l'identification des buteurs/buteuses et souhaiterait connaître leur avis. Après discussions, le Bureau Plénier décide de laisser chaque centre de gestion décider de la marche à suivre sur leurs compétitions. Pas d'obligations sur les compétitions régionales pour le moment.

- 
- ✓ Retour sur les AG des 30 et 31 août 2025.

Eddy ROSIER revient sur les 2 rassemblements qui viennent de se tenir sur le site de Tola Vologe, à savoir l'AG des arbitres des 30 et 31 août 2025 et le rassemblement des Observateurs d'arbitres le 7 septembre 2025. Les 2 manifestations se sont bien passées. A noter seulement 6 échecs aux tests physiques des arbitres régionaux.

- ✓ Dispositifs « Exclusion temporaire » et « Temps mort ».

Un point est effectué sur les 2 dispositifs mis en place ou non dans les différents centres de gestion. L'idée est que tous les districts les appliquent d'ici cette fin de saison. Pour la ligue, les temps morts pourraient être instaurés pour les matchs retour et les exclusions temporaires la saison prochaine, selon les directives de la DA.

- ✓ Joël MALIN : les arbitres jeunes de district qui arbitrent en ligue ?

« Le désignateur jeunes de la CDA me fait remonter qu'il donne une vingtaine d'arbitres jeunes par week-end à la ligue et qu'il n'en a plus pour arbitrer nos matchs de district. »

Eddy ROSIER regardera ce point pour voir ce qu'il s'est passé car il y a eu une situation particulière sur un week-end. Jean-Marc SALZA pense qu'il peut y avoir aussi un problème de retard de licences validées.

- ✓ Joël MALIN : la prise en compte des cartons blancs par Foot 2000.

Joël MALIN demande que la DSI de la FFF soit sollicitée afin que les cartons blancs soient pris en compte sur l'outil de gestion fédéral et souhaite également une précision sur le traitement de ces cartons blancs (équivalent ou non d'un carton jaune ?).

## 5. Point Juridique.

- ✓ 2 dossiers CNOSF

### - Proposition de conciliation – Dossier U.S. BUSSIERES :

**Objet : souhait du club d'être considéré comme en 1<sup>ère</sup> année d'infraction aux obligations en matière d'équipes de jeunes et de ne pas être rétrogradé en D3.**

Après avoir pris connaissance de la proposition de conciliation transmise à la LAuRAFoot le 05 septembre 2025 :

- de rapporter la décision du 9 juillet 2025 par laquelle la commission régionale d'appel a confirmé la rétrogradation de l'équipe première de l'U.S. BUSSIERES en division inférieure pour la saison 2025/2026 ;
- de constater la première saison d'infraction à ses obligations en matière d'équipes jeunes de l'US BUSSIERES pour la saison 2024/2025 et de lui infliger le paiement de l'amende prévue pour une telle infraction,

**le Bureau Plénier de la LAuRAFoot décide à l'unanimité de la refuser.**

### - Proposition de conciliation – Dossier F.C. SEYSSINS :

**Objet : souhait du club d'accéder en championnat U16 Régional 2.**

Après avoir pris connaissance de la proposition de conciliation transmise à la LAuRAFoot le 10 septembre 2025 d'intégrer l'équipe U15 2 de l'association F.C. SEYSSINS en surnombre, au titre de la saison 2025/2026, au championnat U16 R2, **le Bureau Plénier de la LAuRAFoot décide à l'unanimité de la refuser.**

- ✓ Dossier Criterium du district de la Loire (526194 FC DE BOISSET-CHALAIN)

Le Bureau Plénier prend connaissance de l'évolution de ce dossier. A la suite d'une erreur d'interprétation du district de la Loire, le Bureau Plénier est favorable à la prise en compte de ces mutations en période normale, les premières demandes du club ayant été adressées avant la date du 15 juillet 2025.

- 
- ✓ Chrystelle RACLET : Propositions d'amendes financières : tours régionaux des coupes de France : en cas de mauvaise organisation de la rencontre : 95 € d'amende. Si non respect des consignes rappelées par la Commission de sécurité de la Ligue : x2 si pas de conséquences graves, x4 si conséquences + application du règlement disciplinaire.

Le Bureau Plénier donne un avis favorable (abstention de Thierry CHARBONNEL) pour que la commission régionale de discipline applique ces dispositions pour les prochains matchs des Coupes.

Ce sujet sera réabordé en fin de saison au moment de l'examen du budget prévisionnel de la ligue et de l'adoption des tarifs, car il pourrait être étendu à toutes les compétitions de la ligue.

## 6. Questions et/ou points divers.

- ✓ Pierre BERTHAUD : réflexions sur la période normale de changements (avant 15 juillet) et les dérogations accordées par rapport à la carte scolaire...

Pierre BERTHAUD présente le problème rencontré afin de voir s'il faut étudier ou non la question. Des discussions s'en suivent et le Bureau Plénier n'est pas favorable à mettre en place des dérogations à cette date du 15 juillet.

- ✓ Pierre LONGERE : souhait que soit désigné un (ou deux) suppléant pour les auditions de la CR d'Appel Disciplinaire (suite appel du Conseil de Ligue).

Pascal PARENT, Lilian JURY, Pascal PEZAIRE ou toute autre personne qui sera désignée par le Président en amont d'une audition pourront remplir ce rôle.

- ✓ Nicole CONSTANCIAS : formation des dirigeantes mise en place par le CROS Auvergne-Rhône-Alpes.

Nicole CONSTANCIAS précise que les élues du Conseil de Ligue sont invitées à y participer. L'information sera envoyée également aux élues des comités directeurs des districts.

- ✓ Thierry CHARBONNEL : statut des arbitres assistants officiels en R3

Eddy ROSIER répond qu'ils doivent être neutres dans toute la mesure du possible.

- ✓ Didier ANSELME : Football en milieu scolaire

Didier ANSELME fait part une nouvelle fois du problème de conception du calendrier des réunions pour lequel les membres du Conseil de Ligue se voient imposer des dates où ils ne sont pas forcément disponibles. A reprendre.

- ✓ Honorariat

Suite à la demande de l'intéressé, le Bureau Plénier confirme le titre d'arbitre régional honoraire de M. Sébastien MROZECK.

-80-80-80-80-80-03-03-03-03-03-

*La séance est levée à 20h55.*

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE